DURCET.

... EN BREF

N° 13 - JUILLET 2014

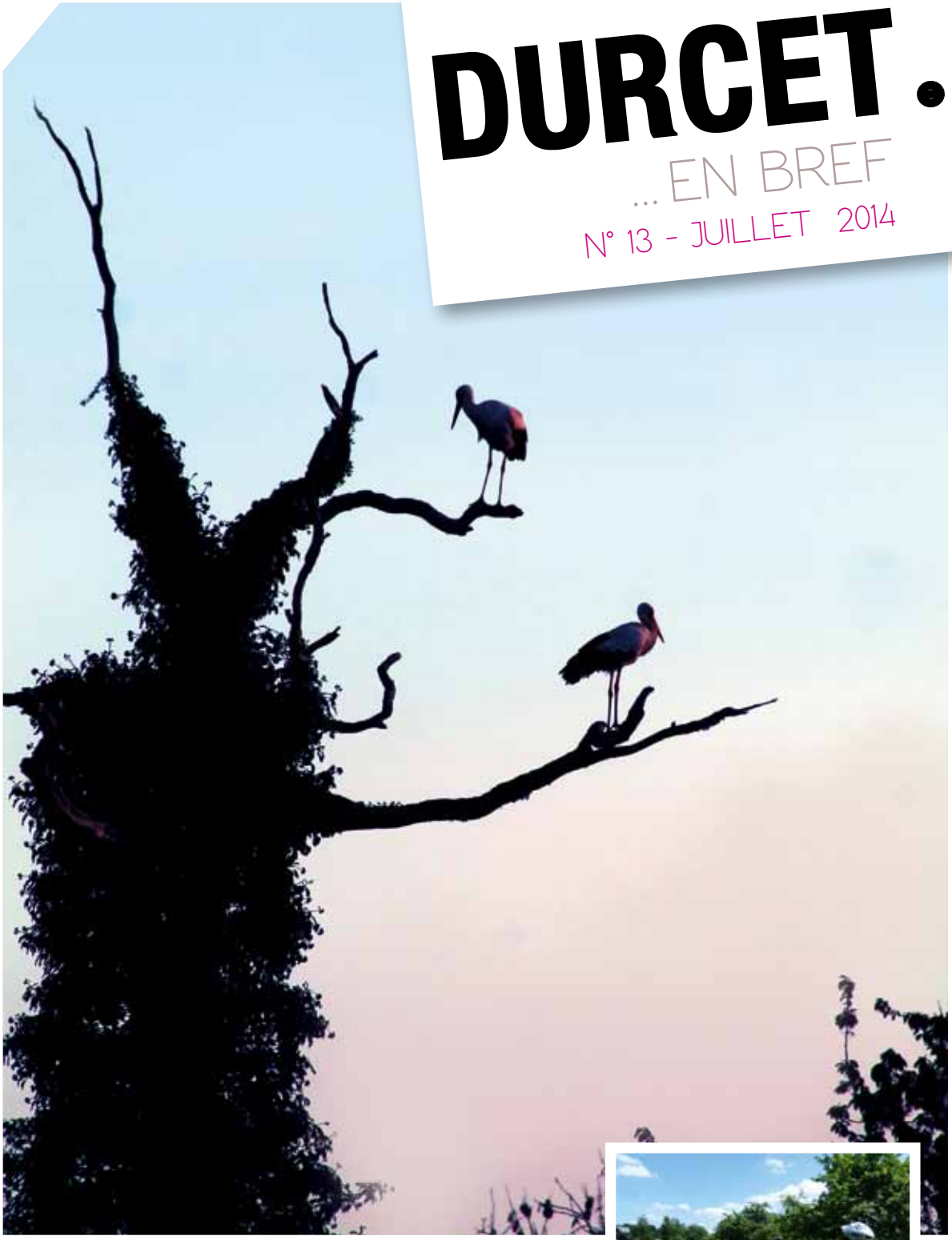

ZOOM SUR LES ÉVÉNEMENTS DE CE DÉBUT D'ANNÉE

Bonne lecture à tous !

ÉDITO

LE MOT DU MAIRE

En ce milieu d'année,
faisons un point sur le semestre passé...

Depuis "notre dernier entretien", les élections du mois de mars sont passées. Je tenais à saluer en votre nom à tous, les conseillers qui pour diverses raisons nous ont quittés.
Grand merci donc pour leur implication dans la commune à Aurore JACQUELIN, à Michel DECAEN, (24 ans de mandat !) et à Pierre ROZEL qui a été pendant 6 ans le Maire Adjoint idéal que je souhaite à chacun de mes collègues maires.
Mais la roue tourne. Le Conseil a accueilli trois petits nouveaux : Ingrid COFFLARD, Alain PIERRE ÉMILE et Jean LANDAIS qui dès leur premier conseil ont accepté des responsabilités.

Vous avez pu constater que la façade sud de la Mairie a été réhabilitée. Ce projet "architectural" ne fait pas l'unanimité, mais c'était semble-t-il la façon la plus adéquate de rendre cette façade étanche à l'air et à l'eau.

Lors du dernier «mot du maire», je vous précisais que la parution de notre journal communal deviendrait annuelle. La nouvelle commission communication a décidé de conserver sa parution deux fois l'an. Dont acte. Et c'est très bien ainsi !

Gérard PIERRE
Maire de Durcet

À NOTER

Il n'y aura pas de permanence en mairie du 11 au 23 août.

SOMMAIRE

À la une...

DES CIGOGNES SONT VENUES NOUS RENDRE VISITE...

Elles ont passé un après-midi à Durcet en avril dernier !

Nos petits Durcetois ..... P. 3
Rétrospective ..... P. 4
Vie de la Commune ..... P. 8
Infos communales ..... P. 14
Sport ..... P. 16
Culture ..... P. 19
Sortir ..... P. 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Gérard Pierre

RÉDACTION : Sophie Harel, Séverine Harivel, Sylvie André, Jean-Pierre Gosselin, Jean Landais, Daniel Clérembaux

PHOTOGRAPHIES : Joëlle Anger, Sophie Harel, J. Michel Maillard, Nicole James, Sylvie André, Ingrid Cofflard

CRÉATION MAQUETTE, MISE EN PAGE : Ingrid Cofflard

IMPRESSION : Imprimerie Mouturat (61)

DU NOUVEAU À LA RENTRÉE POUR LES RYTHMES SCOLAIRES

À la rentrée de septembre 2014, une nouvelle organisation des rythmes scolaires va être mise en place sur les trois sites (Landigou, Ronfeugerai, et la Carneille) de notre R.P.I.

Ce nouveau rythme scolaire répond avant tout à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école. Il favorise également les apprentissages fondamentaux le matin où les élèves sont les plus attentifs : bénéficier de cinq matinées au lieu de quatre, pour des temps d'apprentissage plus réguliers.

Sur nos 3 sites les horaires du lundi au vendredi seront donc les suivants :

- 9h - 12h
- 13h45 - 16h (fin de la classe)

Dans cette nouvelle organisation, les collectivités doivent mettre en place des activités périscolaires afin de faire découvrir aux enfants des pratiques sportives, culturelles, et artistiques, en dehors des horaires d'école. En ce qui concerne les activités périscolaires sur notre R.P.I, elles seront mises en place sur le site de La Carneille et Landigou une fois la semaine à partir de 16h45, à raison d'1h à 1h30

Les élus ont déjà rencontré des intervenants dans divers domaines, le tout est encore à finaliser...

Bien entendu, toute cette nouvelle organisation a une incidence sur le budget de toutes les communes adhérentes au SIVOS (Les Tourailles, Durcet, Landigou, Ronfeugerai, La Carneille, et Sainte Opportune), puisque la subvention versée tous les ans au Sivos pour le fonctionnement de l'école va augmenter d'environ 20%, afin de pallier les charges supplémentaires de personnel et la mise en place de ces activités.

Nous percevrons une subvention de l'état à hauteur de 50 € par enfant et une aide de 40 € pour les enfants scolarisés dans les communes éligibles à la D.S.R (Dotation solidarité rurale). Cette aide ne s'appliquera que pour les communes de La Carneille et Ronfeugerai. Toutes ces aides ne seront pas reconduites l'année suivante.

Le SIVOS s'efforcera de mettre en place cette nouvelle organisation, pour le confort et le bien-être des enfants, tout en essayant de gérer au mieux le budget

La semaine de nos petits écoliers :

	9h 12h	12h	13h45 16h	16h 16h45	16h45 17h45	17h45 18h30
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi	Heures de classe	Repas	Heures de classe	Garderie	Ramassage scolaire ou Garderie / TAP*	Garderie
Mercredi	Heures de classe	... 12h45 Garderie				

**TAP = Activités péri-scolaires*

Sortie Voie verte

La maîtresse des CE1-CE2 a emmené les enfants du R.P.I faire une balade sur la voie verte en vélo.
Départ le matin à Messei, arrivée pour pique-niquer au camping de la Nocherie le midi, et retour l'après-midi.
Le soleil était au rendez-vous et cette journée s'est très bien passée, les enfants ont tous très bien pédalé, environ 20 km...

Fête des écoles du RPI

Tous en piste !

Vendredi 27 juin, les enfants du RPI et leurs familles se sont retrouvés à l'école de La Carneille pour faire la fête et célébrer la fin de l'année scolaire.
Les enfants du RPI, qui ont travaillé cette année sur le thème du cirque dans leurs différentes activités éducatives, sportives et artistiques, avaient pu assister, début juin, à la Coulonche, à la représentation de cirque de la Famille Morallès... Et c'est bien sûr le thème du cirque qui était également à l'honneur lors de cette soirée de la fête des écoles !

À partir de 19h, les différentes classes ont présenté leur spectacle : les maternelles qui avaient revêtu des T-shirts multicolores décorés à la main, ont présenté leur numéro : acrobaties, vélo et jonglage ! Chez les CE1-CE2 certains ont fait des acrobaties et des pyramides acrobatiques pendant que d'autres faisaient tourner leurs « bolas ». Les CP-CE1 ont proposé une chorégraphie sur la musique « Hello » de Martin Solveig et Dragonette et ont utilisé leur corps pour jouer de la musique. Quant aux plus grands, ils ont montré leurs talents de jongleurs, de danseurs hip-hop (chorégraphie réalisée lors d'un atelier animé durant l'année par un animateur de la CAPF) et de musiciens, en jouant leur « cup song », morceau réalisé à l'aide de gobelets.
Ensuite, tout le monde a pu aller se restaurer et se désaltérer... Une fois leur sandwich et leur part de gâteau avalés, les plus jeunes se sont fait maquiller ou ont tenté leur chance aux différents jeux réalisés à l'aide des enfants : pêche aux clowns, cage du léopard, chamboule clown...

Une belle soirée conviviale organisée par l'Association des Parents d'Élèves, avec la participation des maîtresses !

Pique-nique communal

La balade à vélo du pique-nique a été annulée...
On s'est donc tous retrouvés à la salle des fêtes pour partager un moment convivial.
Après le repas, les uns se sont amusés à la pétanque et les autres se sont baladés, mais la pluie était toujours au rendez-vous

La joyeuse rencontre

À la Joyeuse Rencontre, on fête Noël, par un bon repas ! On partage la galette des rois... On célèbre également les anniversaires ! Dans le cadre de "Génération mouvement" on peut aussi participer à différentes activités à Athis. À chaque saison, par exemple, un atelier d'art floral permet à ceux qui le souhaitent d'exprimer leur créativité ! Ici, l'atelier "Printemps"

29e printemps poétique

Cette année encore, un public nombreux a répondu présent et a participé très généreusement aux animations habituelles

Le soleil était de la fête dès le samedi pour le plus grand plaisir de quelque deux cents amateurs qui ont flâné tout au long du chemin jalonné de ses 16 bornes. Innovation cette année, clin d'œil au temps qui passe, à l'histoire de la poésie, à son renouveau, quatre balises étaient dédiées à des auteurs disparus soulignant ainsi la dimension universelle de cet art du langage. Deux autres manifestaient un renouveau "une montée de sève prometteuse" et soulignaient toute la qualité du travail des petits élèves de l'école Sévigné ainsi que celui de leur maîtresse. La classe a correspondu toute l'année avec un poète fidèle parmi les fidèles du printemps, Patrick Jocquel. L'enthousiasme des enfants, la fraîcheur et la beauté de leurs textes ont ravi tous les promeneurs ; les enfants étaient d'ailleurs de retour dès le lendemain au petit salon du livre pour participer aux lectures publiques.

Encore une fois, le soleil aidant, la salle polyvalente se transforme en en sorte de ruche bourdonnant d'activités. Évidemment, on y vient pour rencontrer les auteurs, tous divers et variés, que ce soient des pointures faisant autorité dans le milieu ou d'autres plus discrets , moins en vue, mais ô combien "militants". On y vient pour les éditeurs, les libraires qui diffusent loin des supermarchés ce qui pourrait passer pour une étrange chose : le livre de poésie. On y vient aussi pour apprécier les à-côtés : les lectures, les musiciens, les graveurs, les "souffleuses de vers", "le temps des rêves" jeune troupe dynamique et talentueuse qui fait vivre la poésie et dont l'animatrice a ses attaches familiales à Durcet.

Bref, encore une édition fidèle à ce qui fait de Durcet, pour un jour, la capitale de la Poésie ! Déjà en route pour une 30e, l'association, sous la conduite de son président JP. Gosselin, met au point son programme et, bien sûr, tient à marquer ce futur printemps de quelques temps forts qui feront exception. Il y a donc anguille sous roche d'Oëtre. Rendez-vous donc du 10 au 12 avril 2015 sans oublier, dès cet automne, le 29 novembre, la soirée moules-frites et poésie.

À vos agendas !

LES ÉLUS

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL POUR DE NOUVELLES ATTRIBUTIONS

Composition des commissions

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Commissaires titulaires

• Commune : François LEPORTIER, Séverine HARIVEL, Sophie HAREL, Céline SCHMITT, Jean-Michel VALLEE, Hervé AUCHERIE, Natacha LAINE, Claude GOSSELIN, Brigitte PIERRE, Flora TOUZEIL, Cyrille SAUQUES.

• Hors commune : Georges VOILLEMOT (Commissaire propriétaire de bois ou forêts).

Commissaires suppléants

• Commune : Jean-Pierre GOSSELIN, Alain PIERRE-ÉMILE, Pierre SAUQUES, René PARIS, Michel HUBERT, Gérard BLONDEL, Claude ROZEL, Claude VENIARD, Mickaël LAINÉ, Dominique MARIE, Jean LANDAIS.

• Hors commune : Arsène AUCHERIE (Commissaire propriétaire de bois ou forêts).

COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

Commissaires titulaires

• Président : Gérard PIERRE.

• Membres du Conseil : Sylvie ANDRE, Sophie HAREL, Séverine HARIVEL, Alain PIERRE-ÉMILE. Les membres hors Conseil seront désignés par arrêté municipal.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Président : Gérard PIERRE. Titulaires : Sylvie ANDRE, Jean-Pierre GOSSELIN, Céline SCHMITT

Suppléants : Jean LANDAIS, Hervé AUCHERIE, Alain PIERRE-ÉMILE

Commissions communales

COMMISSION « CULTURE, VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNICATION » :

Présidente : Ingrid COFFLARD
Membres : Jean-Pierre GOSSELIN, Sophie HAREL, Séverine HARIVEL, Sylvie ANDRE, Jean LANDAIS
Hors conseil : Joëlle ANGER

COMMISSION « ILLUMINATIONS » :

Président : Gérard PIERRE
Membres : Alain PIERRE-EMILE, François LEPORTIER
Hors conseil : Michel GERMAIN, Jacqueline GERMAIN, Claude ROZEL, Gérard MANOURY, René PARIS, Anthony RABOT

COMMISSION « ENVIRONNEMENT, CHEMINS ET PETIT PATRIMOINE » :

Président : Jean-Pierre GOSSELIN
Membres : Hervé AUCHERIE, François LEPORTIER, Ingrid COFFLARD, Jean LANDAIS
Hors conseil : Pierre ANGUÉ

Les délégués

AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU HOULME (SIAP)

Titulaire : Hervé AUCHERIE. **Suppléant :** Gérard PIERRE.

AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE DE LA CARNEILLE (SIVOS)

Titulaires : Sylvie ANDRE, Sophie HAREL, Ludivine PILLAZ, Céline SCHMITT.

À LA COMMISSION LOCALE DU SYNDICAT DE L'ENERGIE DE L'ORNE (SE 61)

Titulaire : François LEPORTIER. **Suppléant :** Jean LANDAIS.

AU CNAS (Comité National d'Action Sociale pour le personnel des Collectivités Territoriales)

Gérard PIERRE est délégué élu au C.N.A.S. L'agent communal est délégué des agents au C.N.A.S. Le secrétariat de mairie assure la mission de correspondant au C.N.A.S.

À L'OFFICE DE TOURISME DES COLLINES DE NORMANDIE : Jean-Pierre GOSSELIN.

À LA DEFENSE : Gérard PIERRE.

CORRESPONDANT SÉCURITE ROUTIÈRE :
Jean-Pierre GOSSELIN

LE CONSEIL À VOTÉ

Les indemnités du Maire et ses adjoints

- **Gérard PIERRE, Maire :** 17% de l'indice 1015
- **Sylvie ANDRE, 1re Adjointe :** 5% de l'indice 1015
- **Jean-Pierre GOSSELIN, 2e Adjoint :** 5% de l'indice 1015.

- INDEMNITÉ DE CONSEIL
- INDEMNITÉ DE CONFECTION DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES
- RECEVEUR MUNICIPAL

L'indemnité de conseil est calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité, l'indemnité de confection des documents budgétaires est fixée à 30,49€ par an. Elles sont attribuées à Madame Jocelyne PLAISANCE, Receveur Municipal, à compter du 1er janvier 2014.

Les membres du conseil municipal se sont réunis :

• LE 28 JANVIER 2014

Excusé : Hervé AUCHERIE procuration à Séverine HARIVEL, Absente : Aurore JACQUELIN ;

• LE 13 MARS 2014

L'ensemble des élus était présent ;

• LE 08 AVRIL 2014

L'ensemble des élus était présent ;

• LE 15 MAI 2014

L'ensemble des élus était présent

FINANCE

BUDGET COMMUNAL

JANVIER 2014 : EMPRUNT

Le prêt de 50 000 €, contracté en 2005 dans le cadre de l'aménagement du bourg, remboursable sur 20 ans est toujours en cours. Le capital restant dû au 1er janvier 2014 représente 34 517,96 €, l'échéance annuelle est de 3 675,83 € (capital et intérêts).

BUDGET SIVOS DE LA CARNEILLE

Il représente, pour 2014, 20 108,76 € soit 19 856,60 € en fonctionnement et 252,16 € en investissement. Il faudra, en septembre 2014 y ajouter les conséquences financières de l'application de la réforme scolaire... Elles seront communiquées ultérieurement.

ASSURANCES

Les contrats d'assurances ont été renégociés à la baisse.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Section de fonctionnement

- Résultats reportés : 85 286,36 €
- Dépenses de l'exercice : 95 699,01 €
- Recettes de l'exercice : 133 517,74 €
- Résultat de l'exercice : 37 818,73 €
- Résultat de clôture 2013 : 123 105,09 €

Section d'investissement

- Résultat de clôture 2012 : 33 705,41€
- Dépenses de l'exercice : 34 152,34 €
- Recettes de l'exercice : 7 808,05 €
- Résultat de l'exercice : - 26 344,29 €
- Résultat de clôture 2013 : 7 361,12 €

Restes à réaliser

- En dépenses d'investissement : 17 784 €
- En recettes d'investissement : 33 000 €

Solde 15 216 €

NB : Le compte de gestion 2013 et le compte de gestion 2013 du Lotissement de la Petite oie ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal

Affectation du résultat 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL, CONSTATANT QUE LE COMPTE ADMINISTRATIF PRÉSENTE :

En section de fonctionnement

- un résultat de clôture de l'exercice 2012 : 85 286,36 €
- un résultat positif pour l'exercice 2013 : 37 818,73 €
- soit un résultat de clôture de l'exercice 2013 : 123 105,09 €

En section d'investissement

- un résultat de clôture de l'exercice 2013 : 7 361,12 €
- un solde des restes à réaliser 2013 : 15 216 €
- soit un besoin de financement de 0 €

IL DÉCIDE D'AFFECTER CE RÉSULTAT COMME SUIT :

En section d'investissement de l'exercice 2014

- au compte 1068 (recettes) : 0 €

En section de fonctionnement de l'exercice 2014

- le solde au compte 002 (Résultat reporté) : 123 105,09 €

Vote du budget primitif 2014

	RECETTES	DÉPENSES
FONCTIONNEMENT	254 742,09 €	254 742,09 €
INVESTISSEMENT	42 639,12 €	27 598 €

Taxes directes locales et taux d'imposition 2014 :

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de reconduire les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2014 comme suit :

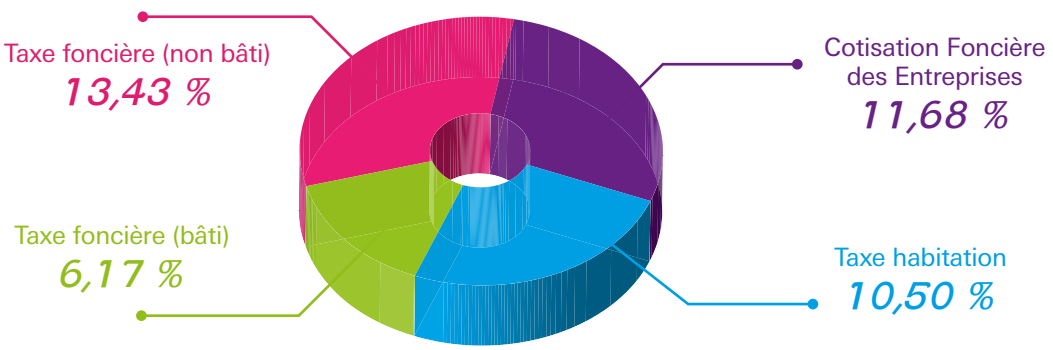

FINANCEMENT

Vote des subventions 2014

Après lecture à l'assemblée des dossiers de demande de subvention, les subventions suivantes ont été accordées.

- Association Parents d'Élèves : 100 €
- La Joyeuse Rencontre : 80 €
- L'Élan de Flers : 30 €
- Collectif Citoyen Normand d'Athis : 30,00 €
- Comité des Fêtes de Durcet : 250 €
- Avenir de Durcet : 250 €
- Printemps de Durcet : 250 €
- Fonds d'Aide aux Jeunes : 50 €
- Fonds Solidarité Logement : 50€
- A.D.M.R. d'Athis : 50 €
- Solidarité Bocage de Flers : 150 €
- Solidarité Paysans : 210 €
- CIDFF : 50,00 €
- Collège du Houlme de Briouze (35 € par élève) : 105 €
- École "Le Petit Nicolas" d'Athis (35 € par élève) : 35 €
- École Saint Louis de Briouze (35 € par élève) : 35 €
- Provision : 275 €

TOTAL : 2 000 €

RÉALISATIONS, PROJETS, RÉFLEXIONS :

POINT SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Faire " vivre le bourg " grâce aux commerces ambulants :

Deux commerces ambulants sont régulièrement installés sur la placette, dans le bourg : un commerce de « service beauté à la personne » ainsi qu'un commerce de vente de pizza à emporter. L'un d'eux a sollicité la commune pour l'**installation d'un raccordement électrique à proximité de la placette.**

Des devis ont été demandés : devis de raccordement proposé par ERDF de Caen pour un montant de 1 448,17€ TTC, devis proposé par l'entreprise S.C.F. de La Ferté Macé portant sur la fourniture et la pose d'un coffret avec deux prises pour 1 081,74 € TTC. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal a autorisé **Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation des travaux**

S.D.C.E.O

Treize communes ornaises ont sollicité leur adhésion au Syndicat Départemental des Collectivités Electrifiées de l'Orne (S.D.C.E.O.) en tant que communes rurales indépendantes : La Baroche-sous-Lucé, Beaulandais, Couterne, La Chapelle d'Andaine, Geneslay, Haleine, Juvigny-sous-Andaines, Loré, Lucé, Perrou, Saint-Denis-de-Villenette, Sept-Forges et Tessé-Froulay. Le comité du S.D.C.E.O. a accepté ces adhésions sous réserve de l'accord de ses collectivités adhérentes. Après en avoir délibéré, le conseil municipal a émis un avis favorable

Travaux et aménagements

Bilan des travaux et aménagements effectués sur la commune depuis le début d'année :

- Pose du défibrillateur à la salle communale (419,59€) ;
- Création de l'appentis de la salle (5248,31€) ;
- Aménagement du réseau pluvial, bourg (6 283,78€) ;
- Terrain de pétanque (1136,20€) ;
- Volets et porte du logement au rez-de-chaussée de l'ancienne école (4693,64€) ;
- Aménagement du trottoir des boîtes aux lettres du lotissement pour 418,60€ (entreprise prod'homme) ;
- Le carreau de la sacristie a fait l'objet de dégradations.
La facture de réparation représente 143,52€ T.T.C. Celle-ci est prise en charge par GROUPAMA dans le cadre de la garantie «bris de glace» des contrats d'assurances souscrits par la commune.

Questions diverses évoquées en réunion de conseil municipal

LA VOIRIE DE LA RUE DES POMMIERS SE DÉGRADE : il conviendra de déclencher la garantie décennale auprès du maître d'œuvre, chargé des travaux d'aménagement du bourg - deuxième tranche.

TROTTOIRS DE LA ROUTE DU PRINTEMPS : en mauvais état. Il faudrait mettre du caillou ou du tout-venant sur 20 m de long et 3 m de large, et retrouver la grille pour évacuer l'eau.

INTEMPÉRIES : un chêne est tombé sur la route du Val et sur le lavoir communal, au lieu dit "Les Closets", occasionnant des dégâts. Une entreprise est intervenue pour enlever l'arbre. La question de refaire le lavoir, qui est un élément du patrimoine communal, est en réflexion.

CIRCULATION DES QUADS : une douzaine de quads circulent dangereusement sur les chemins ruraux ; il est demandé un arrêté d'interdiction de circulation.

VITESSE DANS LE BOURG : il est suggéré un avertisseur pédagogique et un dos d'âne afin de réduire la vitesse lors de la traversée du bourg ◗

PROJETS

... ce qui reste encore à faire !

Voici les projets votés par le conseil municipal, qui sont en attente de réalisation :

- Remise en état du réseau de chauffage de l'ancienne école pour 693,68€ (prod'homme) ;
- Acquisition du nouveau matériel informatique au secrétariat de la mairie (passage au Protocole d'Échange Standard (PESV2) obligatoire au 1er janvier 2015) ;
- Acquisition d'étagères dans le cadre de l'archivage de la mairie.

À NOTER

Bulletin communal :

Le bulletin communal change de forme, après propositions d'exemples de distributions dans d'autres collectivités par Ingrid Cofflard. Le coût varie entre 342 € et 357 € HT selon le nombre de pages. Le conseil municipal a choisi d'élaborer deux bulletins dans l'année, comme auparavant : un bulletin léger en été et un plus conséquent en janvier.

Façade de la mairie

Le protocole amiable portant sur la réfection de la façade a été signé le 15 janvier 2014. Les travaux avaient commencé mi-mars mais avaient été suspendus jusqu'à mi-mai car la couleur du zinc commandée était grise et non rouge.

Il est à noter que la façade EST et le pignon SUD subissent, de la même façon que la façade OUEST, des désordres affectant la solidité et l'imperméabilité de l'ouvrage. Après discussion, il a été décidé de prendre conseil auprès d'un avocat, s'agissant de la façade EST (torchis qui ne tient pas) et du pignon SUD (infiltrations d'eau dans la pierre). Un rendez-vous a été donc pris le 21 mai, avec un avocat de Caen, afin d'obtenir dans un premier temps, conseil quant à la poursuite du dossier ◗

RAPPELS

DÉCHETS MENAGERS ET TRI SELECTIF :

Nous vous rappelons que les conteneurs placés à côté du terrain de tennis ne sont destinés à accueillir que le tri sélectif. **Il est interdit de déposer au pied de ces conteneurs des déchets dits "encombrants"** tels que de vieux écrans télé, des poteries cassées... Ces déchets doivent être transportés par chacun jusqu'à la déchetterie de La Carneille.

Par ailleurs, les conteneurs placés devant la salle polyvalente sont réservés aux poubelles de la salle. Les habitants du bourg ou des villages environnants ne doivent pas y déposer leurs sacs. **Chacun doit déposer ses ordures ménagères devant sa propriété, le matin de la collecte ou la veille au soir, dans une poubelle fermée**, afin d'empêcher les corbeaux, les chats ou chiens d'en répandre le contenu sur le sol.

Horaires déchetterie de La Carneille :

Du 1er avril au 30 septembre
- lundi : 14h - 17h45
- vendredi : 9h - 11h45 et 14h - 17h45
- samedi : 9h - 12h45 et 13h15 - 17h45

Du 1er octobreau 31 mars
- lundi : 14h - 16h45
- vendredi : 9h - 11h45 et 14h - 16h45
- samedi : 9h - 12h45 et 13h15 - 16h45

À NOTER

Recensement de la population

Obligatoire : entre le 15 janvier et le 14 février 2015

Un recensement des habitants de Durcet aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015.
Comme en 2010, l'agent coordinateur sera Monsieur Pierre SAUQUES.
L'agent recenseur sera quant à lui choisi dans les semaines à venir.

NOUVEAUTÉ 2015

Le recensement pourra également se faire par Internet.

À condition d'être équipé en informatique, cette possibilité peut offrir plusieurs avantages :
- confidentialité toujours respectée,
- gain de temps
- simplification
- moins de papier, plus respectueux de l'environnement

Quel que soit votre mode de recensement choisi (papier ou internet), c'est l'agent recenseur qui vous guidera dans vos démarches.

Je ne doute pas un instant que vous réserverez le meilleur accueil à cet agent et je vous en remercie.

Le Maire
Gérard PIERRE

Ne traitons pas à proximité de l'eau !

Pour préserver la qualité de l'eau,

l'usage des désherbants, fongicides, insecticides est réglementé

par arrêté ministériel du 12 septembre 2006
et arrêté préfectoral du 28 juillet 2011

TRAITEMENT INTERDIT

à MOINS de 5m
des mares, sources, cours d'eau, puits

à MOINS d'1m des fossés, bassins pluviaux, zones humides, avaloirs, bouches d'égoûts, caniveaux

PRÉFET DE L'ORNE

Pour une information sur les zones de non traitement, les cours d'eau et les périmètres de protection : DDT de l'Orne (Police de l'eau) 02 33 32 50 50
ONEMA 02 33 35 08 99 - ARS 02 33 80 83 01

Pour une information d'accompagnement technique des collectivités ou des particuliers : Fredon Basse-Normandie 02 31 46 96 50
Syndicat départemental de l'eau de l'Orne 02 33 29 99 61

Consultez attentivement l'étiquette.
Les distances peuvent être plus importantes pour certains produits.
Des interdictions plus strictes peuvent s'appliquer sur des zones à enjeux tels que les périmètres de protection des captages...

TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNÉS :

PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES ET ENTREPRENEURS

En cas d'infraction, les peines peuvent aller jusqu'à 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement

TENNIS DE TABLE

JEUNES PONGISTES

La saison est terminée pour nos jeunes pongistes. Cette année, nous avions une dizaine de jeunes assidus aux entraînements sur Durcet, dont quatre allaient sur Flers le mercredi après midi avec Jérôme Leroi, entraîneur diplômé. Tout ce petit monde a bien progressé !

Tristan a été remarqué par Patrick Pessy, le conseiller technique départemental, il finit troisième du tournoi jeunes du bocage, battu par des enfants plus âgés que lui. Timothé et Louis ont également été remarqués et vont débuter la compétition l'année prochaine : pour Timothé, en équipe jeunes avec Clément, et pour Louis, en équipe avec la D4. Paul découvrait la compétition au tournoi de fin d'année et il s'est très bien comporté face à des jeunes plus expérimentés que lui. Alexis finit vice-champion de l'Orne cette année et grâce à ses résultats en individuel, il se classe dans le top 10 du classement régional minimes (8e). Il a contribué à la montée de l' équipe de D2 vers la D1, il a participé à de nombreux tournois nationaux où il fait deux quarts de finale, une demi-finale et une finale qu'il remporte. Il obtient d'excellents résultats aux tournois internationaux de Ouistreham (quart de finaliste) et d' Alençon (demi-finaliste). Par ailleurs, l'équipe qu'il formait avec Michel Bréard a gagné le challenge de l'Orne des - de 2500 points. Après ces bons résultats, Alexis va rejoindre le club de Flers où il va évoluer à un plus haut niveau.

Bien que Durcet soit un petit village, le club de l'Avenir est reconnu pour le dynamisme de ses jeunes. Nous serions ravis de recevoir de nouveaux jeunes la saison prochaine ! Le club est en mesure de recevoir des enfants à partir de 5/6 ans en "baby ping" : nous avons une table évolutive qui s'adapte à la taille des petits et qui grandit avec eux.

Luan Zeng, n°10 mondiale, offre ses coupes à deux jeunes dont elle a apprécié les qualités de jeu lors du tournoi de Flers

De plus, notre adhésion au groupe pongiste du bocage nous donne la possibilité, pour les plus motivés, d'entraînements spécifiques sur Flers ou sur Athis, avec un entraîneur DPJEP. Les entraînements se terminent toujours dans la bonne humeur par des jeux pongistes.

N'hésitez pas à venir faire un essai !
Nous souhaitons de bonnes vacances aux petits pongistes et leur donnons rendez-vous à la rentrée...

Pour tous renseignements

Contactez : Michel Bréard : 02 33 66 32 66
ou Jean Landais : 06 16 39 14 77.

Du côté des adultes...

Résumé des résultats de la 2e phase :

- L'équipe D4 termine 2e de sa poule derrière Domfront 6 qui sera par la suite champion de l'Orne de D4.
- L'équipe D3 termine 6e de sa poule et se maintient dans cette division.
- L'équipe D2 termine 1re de sa poule et accède en D1. En demi-finale, pour l'attribution du titre de champion de l'orne, elle bat l'ACATT 10 à 8 mais s'incline en finale 10 à 4 face à Faverolles.
- En Coupe de l'Orne (- 1500 pts), l'équipe David Marqués - Franck Rocher termine 2e de sa poule puis s'incline en quart de finale face à Domfront.
- En Coupe de l'Orne (- 2500 pts), l'équipe Alexis Landais - Michel Bréard termine 3e de sa poule. Elle remporte le Challenge Départemental face à Domfront 3 à 2, après avoir éliminé l'Olympique Argentan en demi-finale.

Félicitations à l'ensemble des joueurs et à l'entraîneur qui ont contribué à ces bons résultats.

Bonnes vacances à tous en attendant la reprise de l'entrainement fixée au mercredi 27 Août.

ATHLÉTISME

UNE CHAMPIONNE À DURCET

Élise Harivel a cette année encore remporté de nombreux titres !

Le Conseil Municipal avait décidé de récompenser Élise Harivel, jeune athlète durcetoise, pour ses bons résultats sportifs. Le 21 mars 2014, sous le regard fier de ses parents, elle s'est donc vu remettre par Gérard Pierre un chèque cadeau pour l'achat d'équipements sportifs.

Une récompense mais aussi l'assurance du soutien et des encouragements de la commune pour cette jeune fille de 15 ans qui pratique l'athlétisme au club Flers-Condé

Championnat de France
Relais 800-200-200-800.
5'45 - Record de Basse-Normandie.
Élise, Elsa, Éloïse et Clara, sont 3e de France !

LITTÉRATURE

FESTIVALS ET SALONS DU LIVRE EN BASSE NORMANDIE

Une charte, et déjà 21 signatures... Dès son lancement le 24 juin 2014, 21 organisateurs de manifestations littéraires ont signé la toute nouvelle « Charte des manifestations de promotion du livre et de la lecture en Basse-Normandie », en présence des représentants de la Région Basse-Normandie et de l'État.

Retour en images sur la cérémonie de lancement

Cette première séance de signatures est venue clôturer avec succès une grande concertation interprofessionnelle menée depuis deux ans par le CRL avec l'ensemble des organisateurs et partenaires des manifestations littéraires, libraires, bibliothécaires, auteurs, éditeurs, associations de médiation, organisations professionnelles et collectivités territoriales. L'objectif : définir collectivement un ensemble de bonnes pratiques, un "code des bons usages", sur lequel chacun peut s'appuyer pour améliorer la qualité des salons, fêtes et festivals du livre proposés en Basse-Normandie.

Pas moins de soixante-cinq manifestations littéraires sont organisées chaque année en Basse-Normandie. Vingt-et-une d'entre elles ont choisi de ratifier cette charte dès son lancement et treize ont fait le déplacement le 24 juin pour apposer leur signature sur le document.

La séance de signature a eu lieu en présence de Pascale Cauchy, vice-présidente de la Région Basse-Normandie en charge de la culture, de Jean-Paul Ollivier, directeur régional des affaires culturelles et d'André Servant, président du Centre Régional des Lettres de Basse-Normandie

LES PREMIERS SIGNATAIRES :

- Biblioparnasse à Dives-sur-Mer (14)
- Festival des écritures d'Hérouville-Saint-Clair (14)
- Festival Livres et Musiques à Deauville (14)
- Fête du livre de Flers (61)
- Journée du livre pour enfants de Louvigny (14)
- La Marée des mots à Caen (14)
- Les Rencontres d'été théâtre et lecture en Normandie à Houlgate (14)
- Les Rencontres francophones à Verson (14)
- Passages de Témoins à Caen (14)
- Salon du livre de Cheux (14)
- Salon du livre de Trévières (14)
- Salon du livre jeunesse de Trouville (14)
- Salon du livre Lire à Balbec de Cabourg (14)
- Salon du livre médiéval de Bayeux (14)
- Salon du livre Trouville sur Livres (14)
- Festival du livre Ancres et encres de Saint-Vaast-la-Hougue (50)
- Festival du livre de jeunesse et de la BD de Cherbourg-Octeville (50)
- Salon du livre de Valognes (50)
- Le Printemps de Durcet (61)
- Salon du livre d'Alençon 61)
- Salon du livre jeunesse d'Essay (61)

Retrouvez la charte sur le site : www.crlbn.fr

À VOS AGENDAS

QUE SE PASSE-T-IL À DURCET ET DANS SES ALENTOURS ?

Saint Côme - Fête de l'oie

Rendez-vous **les 27 et 28 septembre** pour la dégustation de petite oie et d'oie rôtie le samedi et le dimanche midi. Le samedi soir : soirée dansante et au menu, couscous. Pour les animations du dimanche : vide grenier, manèges, animation danse country, tirage tombola...

À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES...

Le comité des fêtes recherche des bénévoles pour la vente de tickets de tombola en amont, et pour aider sur place lors du week-end !
Pour plus d' infos contactez Natacha au 06 26 98 02 84

Galette des rois

Gérard Pierre vous invite à venir déguster la traditionnelle Galette des rois le **dimanche 4 janvier 2015** à la Salle communale. À cette occasion, il présentera ses vœux à la population durcetoise

Rando

La Communauté de Communes organise des randonnées **tout au long de l'été**... Elles ont débuté le mardi 20 mai à Berjou. N'hésitez pas à vous renseigner, le programme est disponible sur le site :
www.ot-collinesdenormandie.fr

Méchoui

Le traditionnel méchoui communal organisé par le Comité des Fêtes de Durcet aura lieu le **dimanche 31 août** à midi la Salle communale.
Réservation au 02 33 66 18 05

Soirée Moules Frites

Le Printemps de Durcet organise sa fameuse soirée "Moules frites Saveur poésie"
le samedi 29 novembre à 20h30 à la Salle communale de Durcet. Venez nombreux !
Les billets seront en vente courant octobre

Spectacle de Noël

Pour finir l'année, le Comité des fêtes et la Commune de Durcet vous invite à venir le **dimanche 14 décembre** à la Salle communale pour vivre des instants de joie autour du spectacle de Noël organisé en l'honneur des petits Durcetois.
À l'issue du spectacle, nous partagerons ensemble un goûter